



Rapport d'activité 2021



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE (CCIG)

Maison de l'économie
4, boulevard du Théâtre
1204 Genève

Tél. 022 819 91 11 | Fax 022 819 91 00

E-mail: cci@ccig.ch

www.ccig.ch

Editeur	Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
Responsable d'édition	Alexandra Rys, directrice Communication
Coordination et relecture	Fabienne Delachaux, chargée de communication
Relecture	Nicolas Grangier, chargé de communication
Conception	colegram sa
Mise en page	Pascal Bolle, La Fonderie
Photographies	Adobe Stock, CCIG, iStock, Unsplash, Nicolas Dupraz, Nicolas Righetti Lundi 13

Avril 2022

Message du président	2
Message du directeur général	3
La CCIG en bref	4
Conditions cadre : facteurs d'attractivité	7
Le bien-être durable : quelle croissance pour Genève ?	12
Services aux Membres	15
La CCIG aux côtés des entreprises par tous les temps	18
Événements	19
Publications et médias	20
Engagements dans la vie de la cité	21
Gouvernance et organisation	24
Finances	26
Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)	28

Note: Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes ou des fonctions n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Message du président

Gilles Rufenacht



Innovater, toujours innovater

Deux années de pandémie ont beaucoup fait parler de résilience, mais aussi d'innovation. Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'innover, toujours et encore; peu de domaines y échappent, même la graphie de la langue française est promise à un sérieux dépoussiérage. C'est toujours une grande fierté de voir notre pays caracoler en tête du Global Innovation Index, produit par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, depuis 11 ans maintenant. Cependant, si l'économie suisse est leader mondial en matière de création de savoir et de technologies et se classe seconde en matière d'infrastructures et de résultats créatifs, elle n'occupe plus que le quatrième rang pour le perfectionnement de ses entreprises et le sixième s'agissant du capital humain et de la recherche.

Si l'on restreint l'angle de vue à la seule Suisse, on constate que les startups locales ont levé des montants record en 2021. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, est-on tenté de se dire. A deux « détails » près. Tout d'abord, 61% des levées de fonds se sont portées sur des entreprises situées dans les cantons de Vaud et de Zurich (tous deux disposant d'une école polytechnique fédérale), tandis que Genève n'a engrangé que 3% de ces montants. Ensuite, le financement d'amorçage n'est désormais plus un problème, mais c'est après que les choses se compliquent, une fois que les startups ont fait la preuve de leur concept et qu'il faut commencer à produire.

On a souvent évoqué les risques de délocalisation des entreprises induit par des investissements étrangers mais, au-delà de ce phénomène, il est surtout important de prendre conscience que le marché du capital-risque est éminemment volatile et que la première préoccupation doit être de trouver les moyens – financiers et autres – de continuer à faire naître de bons projets.

L'innovation est, avec le développement durable, l'un des deux axes clé définis en 2019 pour conduire l'action de la CCIG. C'est pourquoi j'ai été particulièrement heureux qu'elle puisse, en ce début 2022, conclure avec la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit) un partenariat public-privé inédit en faveur de l'innovation durable à Genève. Sa contribution est double. Financière, tout d'abord, à hauteur de 150 000 francs répartis sur une période de trois ans, mais aussi « technique », dans la mesure où la Chambre va fédérer autour d'elle d'autres contributeurs issus du monde des entrepreneurs.

Par cette démarche, la CCIG va contribuer à dynamiser le tissu économique local dans une pluralité de secteurs « -tech ». Ainsi, Genève dispose de puissants atouts en matière de medtech. S'attacher à renforcer les synergies entre le monde académique, les universités notamment, les PME locales et les grandes entreprises de notre canton ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble de la collectivité.

Amicalement,

Gilles Rufenacht

Message du directeur général

Vincent Subilia



La crise perdure mais la CCIG résiste et innove

Le répit pandémique espéré pour 2021 ne s'est pas manifesté – et de loin ! – et la situation géopolitique, à l'heure où nous écrivons ces lignes, donne plutôt à penser que nous sommes allés de Charybde en Scylla.

Comme l'an passé, l'actualité sanitaire a dicté un certain nombre de nos activités, allant des prises de position en défense des entreprises et secteurs les plus lourdement affectés par les mesures de protection jusqu'aux services ad hoc, guichet-conseil Covid puis service d'aide à la digitalisation.

L'année écoulée a surtout vu la CCIG poursuivre, avec opiniâtreté, la « montée en puissance » amorcée en 2020, illustrée notamment par le lancement de deux nouveaux services. Tout d'abord, le Bilan Santé PME, qui propose, de manière simple, un instantané des forces et faiblesses de l'entreprise lui permettant ensuite de faire des choix ou de prendre des décisions stratégiques en toute connaissance de cause. Ensuite, le Diagnostic Durabilité, destiné aux entreprises qui désirent intégrer des actions de développement durable dans leur stratégie, les identifier, voire les mettre en œuvre, soit dans un parcours collectif, soit de manière individualisée.

Le lancement de ce dernier service, dans l'air du temps, s'inscrit en fait dans un travail de fond réalisé par la Chambre au cours des deux

dernières années et qui déploie ses effets sur divers plans. Le travail a débuté avec le lancement d'une étude très approfondie, la première de son genre, sur ce que pouvait ou devait être la croissance de demain. Le premier volet, publié en 2020, constitue une étude académique intitulée « Le bien-être durable. Quelle croissance pour Genève ? ». Le second, publié en 2021, analyse, au moyen d'une enquête auprès des entreprises, les changements que celles-ci sont prêtes à engager dans le domaine du développement durable. En parallèle, la CCIG s'est dotée d'une Charte durabilité. Enfin, pour la première fois, le présent rapport comporte une section « Rapport RSE ».

Une initiative destinée aux jeunes entrepreneurs a également vu le jour en 2021. « Générations CCIG » a pour ambition de mettre son réseau à disposition de la relève entrepreneuriale. 2021 a également été l'occasion du passage du témoin dans l'organisation du Congrès mondial des chambres de commerce, dont la 13^e édition aura lieu à Genève en 2023.

L'activité déployée par la CCIG semble avoir fait mouche au-delà du cercle de ses Membres, puisque 2021 a enregistré un nombre record de nouvelles adhésions, lesquelles ont dépassé les 200. Ce « satisfecit » délivré par les acteurs économiques est un encouragement à continuer sur cette voie ambitieuse et avec détermination.

Vincent Subilia

La CCIIG en bref



Avec 2427 Membres au 31 décembre, la CCIIG représente près de 117 000 emplois.

Association de droit privé, fondée en 1865, la CCIIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux entreprises qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour ce faire, son action se décline en quatre missions :

- 1 **Militer** pour des conditions cadre économiques et politiques favorisant les performances entrepreneuriales, sociales et environnementales ;
- 2 **Promouvoir** ses Membres par la mise en relation d'affaires ;
- 3 **Fournir** des services aux entreprises leur permettant de progresser, notamment en matière de durabilité et de digitalisation ;
- 4 **Constituer** un modèle de responsabilité sociétale en intégrant les bonnes pratiques au sein de la CCIIG.

Domaines d'action

La CCIIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises :

- **la fiscalité** : pour une fiscalité compétitive, tant pour les personnes morales que physiques, pour encourager l'audace économique ;
- **l'aménagement** : pour une ville dense autour de transports publics structurants et efficaces ;
- **la mobilité** : pour une vision multimodale des déplacements, fondée sur un développement coordonné des infrastructures de transports ;
- **l'énergie** : pour une stratégie énergétique durable, tenant compte des besoins et des intérêts des entreprises.

Membres

La CCIIG a accueilli 204 nouvelles entreprises en 2021. Au 31 décembre, le nombre de ses Membres s'établit à 2427.

Evolution par statut	31.12.2020	31.12.2021
Entreprises	2287	2240
Associations	131	145
Individuels	25	26
Genilem*	16	16
Total	2459	2427

* Les entreprises accompagnées par Genilem et dont le siège est situé dans le canton de Genève bénéficient du statut de Membre de la CCIG pendant toute la durée de leur accompagnement.

Evolution par secteur économique (entreprises et associations) *

Secteur économique	31.12.2020	31.12.2021
Banques, assurances, affaires immobilières, conseils	1045	1017
Commerces, restauration, hébergement	477	462
Transports et communications	279	283
Industrie, arts et métiers	187	193
Bâtiment et génie civil	114	116
Divers	251	278

* Certains Membres n'ont pas renseigné ce critère.

Entreprises membres selon leur effectif (sans les associations, les membres individuels et les entreprises accompagnées par Genilem, au 31 décembre)

Effectif	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés
1 à 4	746	1555
5 à 9	395	2649
10 à 19	329	4469
20 à 49	359	10 927
50 à 99	154	10 682
100 à 199	106	14 874
200 à 499	65	19 557
500 à 999	20	13 485
1000 et plus	19	38 583
(Critère non renseigné)	47	–
Total	2240	116 781

Organisation au 31 décembre

Au service des Membres

(personnel au 31 décembre)

Nombre de collaborateurs :

31 collaborateurs

Nombre de postes :

29 emplois équivalents plein temps

Répartition :

21 femmes (67.7 %),

10 hommes (32.3 %)

DIRECTION GÉNÉRALE

Vincent SUBILIA,
directeur général

Assistants de direction :
Béatrice OJEDA et Sophie LEBESSOU
(remplacée par Margaux BALLONGUE
du 28.06 au 31.12)

POLITIQUE

Nathalie HARDYN

Responsables de projets :
Mohamed ATIEK, Marguerite BOUILLET,
Erik SIMONIN et Morgan TINGUELY

Documentation, archives :
Marilia LEITE

COMMERCE INTERNATIONAL

Vincent SUBILIA

Service Export :
Fabio QUERO, Benoît REPOND
et Héroïse RUEPP

MEMBRES ET PARTENAIRES

Vincent SUBILIA

Pauline ZAHLAOUI (responsable),
Natacha GOUAIS, Anne HURON
et Nicole VON POTOBSKY

COMMUNICATION

Alexandra RYS

Evénements :
Nathalie BOK et Alysson FISCHER

Publications :
Fabienne DELACHAUX
et Nicolas GRANGIER

Réseaux sociaux :
Naouel BEN AZIZA

Apprenti médiamaticien :
Léo MONNERAT

FINANCE ET ADMINISTRATION

Patrick BARTOLO

Comptabilité, RH :
Sonia CARVAS

Comptabilité :
Valmira KURTI

Systemes d'information :
Joëlle BLONDEL

Le Cercle de la Chambre :
Natacha GOUAIS

Services généraux :
Christian VON ARX

Accueil et Renseignements :
Nathalie GILLIÉRON
et Aïcha HAFFAF

Conditions cadre : facteurs d'attractivité



Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre et en conduisant ou prenant part à des campagnes de votations.

Fiscalité

Propositions et positions de la CCIG

Alors que le pays traverse une crise économique sans précédent, la CCIG veille à conserver une fiscalité attractive et non confiscatoire. C'est dans cette optique qu'en ce qui concerne la réforme sur la réévaluation des immeubles, la CCIG souhaite que l'opération soit fiscalement neutre. Elle rend donc les autorités attentives au fait que Genève connaît l'impôt sur la fortune le plus élevé de Suisse. Il paraît donc nécessaire d'alléger l'impôt sur la fortune lors de l'opération de réévaluation des immeubles. Par ailleurs, la CCIG reste préoccupée par des évaluations parfois excessives de l'outil de travail de l'entrepreneur. Elle appelle donc vivement les autorités à revoir la méthode de valorisation des titres non cotés, sur la base des travaux effectués par la CCIG en 2020.

La CCIG veille à conserver une fiscalité attractive.

Suivi des dossiers

La CCIG suit de près les dossiers en cours tels que l'initiative cantonale « Pour une contribution temporaire de solidarité des grandes fortunes », la réforme de l'impôt anticipé ou encore l'évolution du droit fiscal international et en particulier l'introduction d'un taux d'imposition minimum des bénéfices des entreprises.

Aménagement du territoire

En juillet, la CCIG a participé à la procédure de consultation sur la Feuille de route pour la révision du Plan directeur cantonal (PDCn). Au cœur de la politique d'aménagement du territoire du canton, ce document a pour vocation de donner un cadre à la révision de la vision territoriale. Cette feuille de route structure en effet le Plan directeur cantonal en validant notamment des postulats et orientations thématiques, une méthode d'élaboration ainsi que la forme que doit prendre le nouveau PDCn.

La CCIG a néanmoins relevé que cette feuille de route éludait le troisième pilier du développement durable qu'est l'économie. Elle a plaidé pour que les besoins de l'économie et la lutte contre la pénurie de logements occupent une place importante dans le PDCn. Elle a également expliqué qu'elle redoutait que l'objectif de neutralité carbone, érigé en unique ligne directrice, ne déploie des effets délétères sur les activités économiques et, partant, sur la qualité de vie en ville : une perte de substance économique freinerait assurément le développement de la ville nouvelle vertueuse, inclusive et solidaire évoquée dans le document. Elle a cependant salué la vision territoriale transfrontalière, outil-clef à ses yeux pour coordonner les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des accords de Paris.

À la suite de cette consultation, la version définitive de la feuille de route pour la révision du Plan directeur cantonal – prenant en compte certains éléments relevés par la CCIG et d'autres associations économiques – a été validée et publiée par le Conseil d'Etat le 8 décembre.



La CCIG a exprimé sa position sur la stratégie du Conseil fédéral en matière de mobilité.

Mobilité

La CCIG a poursuivi son action tout au long de l'année dans ce domaine, notamment en répondant directement à plusieurs procédures de consultation et en participant activement au Groupement Transports et Economie (GTE). Elle contribue ainsi à défendre des conditions permettant aux entreprises de bénéficier d'infrastructures de transport performantes et d'évoluer dans un cadre réglementaire en adéquation avec leurs besoins.

Politique fédérale

En avril, la CCIG a eu l'occasion d'exprimer sa position sur la stratégie du Conseil fédéral en matière de mobilité dans le cadre de la mise en consultation de la loi fédérale sur les projets pilotes de tarification de la mobilité. Le projet de loi en question visait à permettre l'implémentation, dans le cadre de projets pilotes, du principe de la tarification de la mobilité afin d'influer sur la demande de transport.

Également désignée par le terme de *mobility pricing*, la tarification de la mobilité consiste à mettre en place un système de facturation de la mobilité en transport individuel motorisé et en transport public en fonction de la distance de déplacement et éventuellement de la zone ainsi que de l'heure du déplacement.

En 2015, lors de la mise en consultation par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication du *Rapport sur la tarification de la mobilité - Stratégies de résolution des*

problèmes de trafic routier et ferroviaire en Suisse, la CCIG avait déjà fait part de ses réserves quant au principe de tarification de la mobilité. Dans la continuité de cette prise de position, la CCIG s'est à nouveau prononcée contre le principe de tarification de la mobilité tel que présenté, en raison de la hausse des coûts de la mobilité à prévoir pour les usagers et les entreprises. La CCIG s'est également opposée à l'utilisation de la tarification de la mobilité en vue d'influencer la demande de transports et d'orienter les habitudes des usagers.

Enfin, elle a rappelé que le principe de gratuité de l'utilisation des routes publiques est inscrit dans la Constitution fédérale et que le transport routier est déjà largement conforme au principe de l'utilisateur-payeur en raison de la taxation importante des carburants.

La CCIG estime en conséquence que d'autres solutions doivent être explorées afin de répondre à la problématique du financement à long terme des infrastructures de transport causée par la diminution de la consommation des carburants fossiles au profit de la consommation électrique.

Politique cantonale

Au niveau cantonal, la CCIG a participé en mai à la procédure de consultation portant sur la stratégie cantonale de lutte contre le bruit routier. La stratégie proposée, reposant sur une large diminution de la limitation de vitesse de 50 km/h à 30 km/h dans les zones urbaines (zones I et II), risquait, selon la CCIG, de provoquer un certain nombre d'effets indésirables qui ne semblaient pas avoir été suffisamment pris en compte.

Parmi ceux-ci, l'allongement des temps de trajet, le risque de remise en cause de la hiérarchie du réseau routier et l'inefficacité prévisible d'un tel abaissement des limites de vitesse en raison des pics sonores produits par des véhicules et des comportements particuliers ont été pointés du doigt. De plus, la CCIG a estimé qu'une stratégie aux conséquences si importantes pour la vie quotidienne de la population devrait être soumise à l'approbation de la population. Afin de diminuer la problématique des nuisances sonores issues de trafic routier, des mesures ciblées et des campagnes de sensibilisation pourraient être privilégiées.

Formation Plans de mobilité

Dans l'objectif de contribuer directement à l'amélioration de la mobilité des entreprises, la CCIG a également proposé à ses membres en avril 2021 une formation intitulée « Repenser la mobilité dans son entreprise ».

La CCIG a proposé à ses membres en avril 2021 une formation intitulée « Repenser la mobilité dans son entreprise ».

Mise en place sous la forme d'un webinaire en collaboration avec l'Office cantonal des transports et le bureau de conseil Mobilité, cette formation avait pour but d'accompagner toute entreprise souhaitant établir un plan de mobilité.

Il s'agissait en particulier de permettre aux entreprises de comprendre les enjeux liés à la mobilité au niveau cantonal et fédéral, d'évaluer l'intérêt de mettre en place un plan de mobilité en fonction de la situation de l'entreprise et d'acquérir les outils de mise en œuvre d'un plan de mobilité afin de pouvoir passer facilement à la mise en application. Cette formation sera reconduite en 2022, dans une version étoffée.

Politique européenne

L'Union européenne (UE) est le premier partenaire économique et commercial de la Suisse et de loin : 69% des importations du pays proviennent de l'UE et 51% des exportations y sont destinées. À la suite de l'abandon par le Conseil fédéral des négociations relatives à l'accord-cadre, la CCIG a immédiatement fait

part de son inquiétude et constaté les premiers dégâts auprès de certaines PME genevoises actives dans les technologies médicales et dans l'ingénierie. Avec le non-renouvellement de l'accord de reconnaissance mutuelle (ARM) dans le domaine des dispositifs médicaux, ainsi que l'exclusion de la Suisse du plus grand programme de recherche au monde « Horizon Europe », les entreprises genevoises subissent déjà les premières conséquences de la détérioration des relations entre la Suisse et l'UE.

La CCIG s'est résolument engagée dans ce dossier, notamment en signant la lettre ouverte adressée au Parlement avec l'alliance « ouverte+souveraine » afin de débloquent rapidement la contribution de la Suisse à l'élargissement (« milliard de cohésion »). Le versement de cette contribution a été libéré le 30 septembre par le Parlement. C'est un succès que la CCIG salue mais qui ne représente qu'un petit pas nécessaire vers l'établissement de relations saines et positives avec l'UE. La CCIG poursuivra pleinement ses efforts avec ses partenaires afin qu'une solution durable et adaptée aux réalités économiques du pays puisse être trouvée entre la Suisse et l'UE.

Energie

La CCIG a participé à des discussions avec les autorités en lien avec l'application du Plan climat cantonal 2030 et du Plan directeur de l'énergie 2020-2030. Elle a également suivi de près les problématiques liées à la question de l'approvisionnement énergétique du pays.

La CCIG maintient que la volonté des entreprises est de mener des actions pour concrétiser le virage énergétique pour autant que ce dernier soit pragmatique.

Votations

Votation du 7 mars 2021

Accord de partenariat économique entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

L'accord avec l'Indonésie permettra aux entreprises exportatrices, suisses et genevoises, d'accéder à l'un des plus grands marchés au monde, en pleine croissance. Les échanges seront facilités, les barrières au commerce levées. En outre, cet accord intègre des dispositions de large portée en matière de durabilité. La CCIG s'est réjouie de son approbation, qui ouvre la voie vers une génération d'accords commerciaux plus durables.

Pour la suppression des droits de douanes

Pour un partenariat solide et un commerce durable

La CCIG recommande de voter OUI



Modification de la loi sur les services d'identité électronique

La CCIG s'était prononcée en faveur de la loi e-ID qui posait les bases juridiques d'une identité électronique suisse reconnue par l'État. Malgré les avantages indéniables qu'aurait procuré la mise en place d'un tel outil compte tenu de l'essor des démarches en ligne demandant l'identification des usagers, le cadre juridique proposé n'a pas su remporter l'adhésion d'une majorité de votants. La CCIG a pris acte de ce résultat et espère qu'une solution alternative, plus convaincante, verra le jour rapidement.

« Clé de Rive »

Les habitants de la Ville de Genève se sont prononcés en défaveur du projet « Clé de Rive ». Ce projet visait à piétonniser une grande zone du centre-ville tout en compensant les places de parking supprimées en surface, dans un parking souterrain, le tout sans créer une seule place de stationnement supplémentaire pour les voitures. Ce pôle de mobilité aurait permis, en revanche, de créer de nombreuses places pour les vélos et les deux-roues. L'aménagement de cet espace aurait aussi permis de créer une magnifique zone piétonne qui aurait facilité l'accès aux commerces, offert un site de qualité aux maraîchers et permis aux restaurateurs d'augmenter leur offre de places en terrasse. La CCIG, très engagée dans la campagne de votation, a pris acte de ce résultat tout en regrettant que la Ville de Genève n'ait pas la capacité de développer des projets visionnaires qui améliorent la qualité de vie de ses habitants.

Votation du 13 juin 2021

Initiatives agricoles

En rejetant les deux initiatives « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », le peuple suisse a marqué son soutien à une production agricole locale. Les deux initiatives traitaient de préoccupations légitimes, mais elles étaient beaucoup trop radicales. Leur acceptation aurait rendu la production de denrées alimentaires en Suisse difficile, voire impossible selon les domaines, et aurait fait augmenter les prix de la nourriture.

Loi fédérale visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

La CCIG a salué le vote populaire en faveur de la loi COVID-19 qui règle les compétences du Conseil fédéral et cadre les questions ayant trait notamment aux droits politiques, aux capacités sanitaires et hospitalières, aux indemnités pour les entreprises (cas de rigueur) ainsi que certains aspects liés à l'assurance perte de gains et l'assurance-chômage. Un rejet dans les urnes aurait fait tomber l'ensemble de la

loi, ce qui aurait précipité l'économie dans une période de grande incertitude.

Loi sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO₂)

La CCIG a regretté le rejet populaire de la loi sur le CO₂. La protection du climat est un investissement rentable, car elle favorise l'innovation et la croissance en Suisse. Le refus de cette loi démontre que l'augmentation de la fiscalité est une réelle préoccupation des ménages en Suisse même lorsqu'il s'agit de protection de l'environnement. La Suisse ayant signé les accords de Paris, il conviendra toutefois de trouver une alternative pour atteindre les objectifs qu'elle s'est engagée à respecter.

Loi modifiant les limites de zones à Bernex « Goutte de Saint-Mathieu »

Ce projet revêtait une importance majeure pour le développement de la commune de Bernex. Il s'inscrivait dans la continuité de la volonté de densifier les zones bien desservies par les transports publics. L'intégralité du site était destinée à accueillir des équipements publics dont des établissements de formation. La CCIG a conscience qu'il est de plus en plus difficile de déclasser dans le canton de Genève et a donc salué le choix de la population de soutenir ce projet important.

Plan localisé de quartier « Cité de la musique »

La ville de Genève peine à développer des projets d'envergure, ce qu'a démontré le rejet par le peuple du projet de Cité de la musique, qui aurait été financé dans sa totalité par des fonds privés. La CCIG a pris acte avec regret de ce préavis communal, qui a finalement signé la mort de la création d'un pôle musical dans la cité de Calvin.

Votation du 26 septembre 2021

Initiative « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » (initiative 99%)

La CCIG, qui a mené la campagne à Genève, s'est réjoui du net rejet de l'initiative 99% par le peuple suisse et par les cantons. Par ce refus massif, les électeurs ont démontré qu'ils avaient bien compris que l'initiative aurait mis en péril le tissu économique suisse du fait d'une taxation excessive et arbitraire. Une accentuation de la charge fiscale dans un canton qui connaît déjà une fiscalité trop lourde avec l'imposition sur la fortune la plus élevée du pays aurait été néfaste pour son économie.

Votation du 28 novembre 2021

Loi sur les heures d'ouverture des magasins

Le rejet populaire du projet de loi modifiant les horaires d'ouverture des commerces est



un coup dur pour les commerçants genevois. Très engagée dans la campagne de votation, la CCIG a regretté qu'une majorité des citoyens ait refusé d'apporter aux commerces genevois la modeste bouffée d'oxygène dont ils avaient besoin pour s'adapter à l'évolution des habitudes de consommation de la clientèle. Ce vote négatif met également un terme à la possibilité d'ouvrir trois dimanches par année, en particulier avant les fêtes de fin d'année, une expérience qui s'était pourtant déroulée à la plus grande satisfaction des clients et des commerçants..

Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

Grâce à l'adoption de la loi COVID-19, il a été possible de reconduire certaines des mesures de lutte contre la pandémie prises au printemps 2020 et de régler l'octroi des

aides aux secteurs et aux travailleurs les plus touchés par les restrictions imposées par le Conseil fédéral. La loi contenait aussi des dispositions liées à la vaccination et à l'utilisation du certificat COVID, qui ont créé la polémique durant la campagne de votation. Heureusement, cette polém-

ique a fait long feu et des mesures essentielles en faveur des secteurs les plus touchés de l'économie ont pu rester en vigueur.

Grâce à l'adoption de la loi COVID-19, il a été possible de reconduire certaines des mesures prises au printemps 2020.

Autres consultations

Allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises et frein à la réglementation

La CCIG soutient l'ensemble des projets, qui constitue un ensemble homogène, et a émis trois observations principalement sur des modalités pratiques.

Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence dans les domaines des minerais et métaux provenant de zones de conflit et du travail des enfants (ODiTr)

La CCIG soutient sur le principe le projet d'ordonnance mis en consultation avec quelques réserves en lien avec des imprécisions qui résidaient dans le projet.

Avant-projet de loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité

Dans son programme de législation 2018-2023, le Conseil d'Etat a annoncé son intention de réformer en profondeur le dispositif d'aide sociale genevois. Une telle réforme apparaît aujourd'hui comme nécessaire, tant en raison de l'augmentation continue du nombre de bénéficiaires, que des nouvelles formes de précarité découlant notamment des transformations socioéconomiques que connaît le monde du travail.

Dans sa réponse, la CCIG a salué le fait que le projet ancre la responsabilité collective de tous les acteurs, notamment du monde économique, l'emploi étant la meilleure garantie de la dignité et de l'intégration sociale. Elle s'est déclarée globalement favorable aux buts, périmètre et principes du projet, moyennant quelques réserves mineures. Elle a notamment relevé avec satisfaction la mise en avant de l'importance de l'insertion professionnelle.



Le bien-être durable : quelle croissance pour Genève ?

Si, à court terme, la croissance économique détermine vraisemblablement le niveau du bien-être social, il est un fait que ses conséquences ne sont pas uniquement positives. Sous le titre « **Le bien-être durable. Quelle croissance pour Genève ?** », la CCIG a lancé, en 2019, une vaste étude sous le pilotage d'un comité scientifique. Au travers

d'une compréhension approfondie des diverses composantes de la croissance ainsi que d'une enquête auprès des entreprises genevoises – enquête encore jamais réalisée en lien avec le développement durable –, son objectif est de permettre de mieux anticiper et planifier l'évolution du canton.



Confiée à Giovanni Ferro Luzzi et Sylvain Weber de l'Ireg (Institut de recherche appliquée en économie et gestion), sous le pilotage d'un comité scientifique, l'étude se compose de deux parties. La première, publiée en 2020, compile les indicateurs de la croissance et les discute. La seconde, empirique, tente, au moyen d'une enquête auprès des entreprises genevoises, de comprendre la manière dont les acteurs économiques considèrent la croissance et les changements qu'ils sont susceptibles d'engager en matière de développement durable. Il est à relever qu'il n'existe, en Suisse et ailleurs, que très peu d'analyses axées sur les entreprises dans le domaine du développement durable. Cette étude fait donc œuvre de pionnier et, pour le canton de Genève, est la première de son genre.

Le PIB: un indicateur universel mais limité

Datant des années 1930, le Produit intérieur brut (PIB) propose une quantification de la valeur de marché des biens et services d'un pays. Mais ses lacunes sont nombreuses: le PIB ignore ce qui n'a pas de valeur de marché (comme l'économie souterraine ou le travail domestique), il ne mesure pas la qualité des biens et services produits et n'accorde aucune importance à la valeur du patrimoine national en général et des ressources naturelles en particulier. Or, une économie qui utilise ses ressources naturelles pour produire un bien voit ainsi son PIB augmenter

Il ressort en outre de l'enquête que la quasi-totalité des entreprises (94,6%) considèrent la RSE comme ayant un impact positif.

alors que l'épuisement progressif de ses ressources devrait impacter son PIB de manière négative. Enfin, mesure agrégée, il fournit une indication de l'évolution générale de l'activité économique mais ne donne aucune information concernant la distribution de la richesse

entre les habitants du territoire examiné.

Pas d'indicateur alternatif probant

Autre indicateur, l'indice de développement humain (IDH) créé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) se fonde sur trois dimensions: l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Le classement des pays qui en résulte est quasiment le même qu'avec la seule mesure du PIB et cet indice ne tient pas compte de l'impact environnemental. D'autres concepts ont fait leur apparition et sont maintenant sur le devant de la scène. Il s'agit par exemple du développement durable, de la croissance verte ou encore de la société à 2000 Watts. Toutefois, aucun n'est exempt de défauts.

Compréhension, attentes et engagements des entreprises

Dans sa seconde partie, l'étude s'est attachée, au travers d'une enquête auprès des entreprises genevoises, à comprendre la manière dont celles-ci considèrent la croissance et les changements qu'elles sont susceptibles d'engager. Il s'est ainsi agi de déterminer si elles ont conscience de leur rôle en matière de développement durable, et si elles ont mis en œuvre certaines mesures ou s'approprient à le faire.

Large adhésion des entreprises à la RSE

Pour près de 40% des répondants, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), consiste premièrement à déterminer la manière dont l'entreprise est capable d'atteindre les normes sociales et environnementales sans compromettre ses performances, sa productivité et sa compétitivité. Le deuxième choix d'une large frange d'entreprises (25,6%) porte sur la mise en place de pratiques de travail éthiques.

Il ressort en outre de l'enquête que la quasi-totalité des entreprises (94,6%) considèrent la RSE comme ayant un impact positif sur la réputation de l'entreprise. La loyauté des employés et la fidélité des clients se placent également en tête des avantages perçus de la RSE (à plus de 87% chacune), suivies de l'amélioration de la qualité des produits et services (77%).

Avantages économiques moins évidents

Les avantages économiques apparaissent cependant moins évidents. Ainsi, même si relativement peu de répondants (entre 13 et 17%) indiquent ne pas être d'accord avec le fait de considérer la rentabilité, de meilleures conditions d'emprunt ou encore l'augmentation des bénéfices comme faisant partie des avantages de la RSE, une majorité d'entre eux est neutre quant à savoir si la RSE procure de tels avantages économiques. Les entreprises ne semblent donc pas percevoir de conflit entre RSE et les différents aspects économiques.

Davantage de retenue dans la mise en place de mesures

Concrètement cependant, les entreprises ayant effectivement mis en place des mesures visant à limiter leur impact sur l'environnement et à améliorer la situation de leurs employés apparaissent moins nombreuses. Ainsi, 13% des entreprises ont réalisé un bilan carbone de leurs activités et un tiers, une analyse de l'égalité salariale entre femmes et hommes.

Que ce soit en matière environnementale ou sociale, les entreprises qui ont effectué une analyse (bilan carbone ou égalité salariale) n'ont en général pas été surprises par leurs résultats. Dans les deux cas toutefois, les entreprises ont mis en œuvre des changements à la suite des analyses : dans la presque totalité des cas suite au bilan carbone et pour 30% d'entre elles, suite à l'analyse de l'égalité salariale.

Le problème du bien commun global

Parmi les entreprises n'ayant pas mis en place de mesures liées à l'environnement, la raison principalement invoquée est que l'impact attendu est trop faible. En deuxième position on trouve la conviction que la réduction de la consommation d'énergie se situe en dehors de leurs priorités.

Ceci illustre un problème typique de la thématique du changement climatique : le climat est un bien public global. Autrement dit, les entreprises considèrent que leur action individuelle ne permettrait pas d'avoir un impact sur le changement climatique.

Le développement durable s'ancre au cœur de l'action de la CCIG.

L'existence d'un cadre réglementaire international et national, avec des gouvernements qui coordonneront les actions, est donc appelé à jouer ici un rôle important, afin d'éviter qu'un pays qui agirait seul ne subisse des coûts sans pouvoir tirer le moindre bénéfice en retour.

L'existence d'un cadre réglementaire international et national, avec des gouvernements qui coordonneront les actions, est donc appelé à jouer ici un rôle important, afin d'éviter qu'un pays qui agirait seul ne subisse des coûts sans pouvoir tirer le moindre bénéfice en retour.

Sensibilité au coût

L'étude s'est ensuite attachée à faire ressortir les préférences des entreprises en matière de développement durable, au moyen de la méthode dite des « préférences déclarées », qui consiste à mettre le répondant devant des alternatives hypothétiques. Il en ressort tout d'abord que les entreprises ont tendance à choisir plus fréquemment une alternative comportant une dépense dans les ODD¹ (quels qu'ils soient). On peut en déduire que les entreprises sont donc favorables à contribuer au développement durable. Toutefois, chaque augmentation d'un point de pourcentage du chiffre d'affaires à dépenser réduit la probabilité que l'entreprise sélectionne une option, dans une proportion allant jusqu'à 7%.

L'environnement devant le social

La probabilité de sélectionner une option dans laquelle se trouve un ODD environnemental est environ 15% plus élevée que s'il

n'y en a pas. Parmi les ODD spécifiquement considérés, six d'entre eux sont favorisés par les entreprises et, en premier lieu, Travail décent et croissance économique (ODD 8), suivi de : Éducation de qualité (ODD 4), Énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7), Industrie, innovation et infrastructure (ODD 9), Consommation et production responsables (ODD 12) et Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13).

Parmi les ODD spécifiquement liés au social, les entreprises montrent une nette préférence pour l'ODD 8, alors que les objectifs Égalité entre les sexes (ODD 5) et Inégalités réduites (ODD 10) n'ont pas la cote.

Le développement durable s'ancre au cœur de l'action de la CCIG

En marge de l'étude, la CCIG s'est interrogée sur son propre rapport au développement durable. C'est ainsi que son Conseil économique a créé un groupe de réflexion consacré à la durabilité. Ses travaux ont conduit la CCIG à adapter sa vision stratégique et ses missions, dans le sens d'une place économique genévoise durable et tournée vers l'avenir. Celles-ci sont désormais incorporées au sein d'une Charte « durabilité » et la Chambre procède actuellement à un audit RSE, en vue d'une certification.

Dans sa vision stratégique, la CCIG s'est donné quatre missions : militer pour des conditions cadre économiques et politiques favorisant les performances entrepreneuriales, sociales et environnementales ; promouvoir ses Membres par la mise en relation d'affaires ; fournir des services aux entreprises leur permettant de progresser, notamment en matière de durabilité et de digitalisation ; constituer un modèle de responsabilité sociétale en intégrant les bonnes pratiques au sein de la CCIG. En cohérence avec ces développements, la CCIG propose d'ailleurs désormais à ses Membres un **Diagnostic Durabilité**, qui peut être réalisé soit dans le cadre d'un accompagnement individuel créé en partenariat avec Sofies, soit dans le cadre d'un accompagnement en groupe, sous l'égide de B Lab / Swiss Triple Impact.



Pour consulter les deux parties de l'Étude « Le bien-être durable.

Quelle croissance pour Genève? » : <https://tinyurl.com/croissancedurable>.

¹ ODD : Objectifs du développement durable définis par l'ONU

Services aux Membres



La CCIG propose une série de services qui visent à accompagner l'entreprise dans ses différentes étapes de croissance, notamment à l'international. Une offre de conseils, de formations, de visibilité et de prestations juridiques a ainsi été développée.

Commerce international

Dans le contexte de la pandémie de coronavirus, les activités internationales de la CCIG – tout en s'adaptant aux mesures sanitaires – ont accru leur dynamisme. Les événements dits « Market Focus », destinés à présenter les opportunités d'affaires et d'investissements offertes par des marchés étrangers, se sont déroulés en format digital : Vietnam, Mozambique, Albanie.

Un événement thématique a été consacré à la zone de libre-échange continentale africaine. De plus, une série de manifestations coorganisée par la Chambre de commerce internationale (ICC) et la CCIG, intitulée « The ICC-CCIG Series », s'est intéressée à quelques thèmes-clés du commerce international avec un double objectif : i) informer les membres sur les questions actuellement débattues au sein des Nations unies (ONU), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres organisations internationales à Genève, et ii) illustrer la manière dont les entreprises, les acteurs de la gouvernance mondiale, la société civile et les chercheurs peuvent coopérer avec succès pour atteindre des objectifs mondiaux communs. Les thématiques abordées ont été la durabilité environnementale, les droits humains, la santé et la 12^e Conférence ministérielle de l'OMC.

Les activités internationales de la CCIG ont accru leur dynamisme.

Plusieurs rencontres avec des ambassadeurs étrangers ont eu lieu, notamment avec les représentants de l'Indonésie, de l'Arménie, de l'Ouzbékistan et du Cambodge et un accord de collaboration a été signé avec la Chambre de commerce suisse au Maroc.

Par ailleurs, la CCIG a facilité la présentation de startups indiennes parmi les plus prometteuses à des investisseurs potentiels. Elle a en outre accueilli en ses murs des manifestations d'entités portugaises, ouzbèkes, kazakhes et chinoises.

Enfin, une délégation économique d'une vingtaine d'entrepreneurs mise sur pied par la CCIG s'est rendue à Dubaï à l'occasion du 12^e Congrès mondial des chambres de commerce et de l'Exposition universelle, en préparation du Congrès qui se tiendra en 2023 à Genève.

Les Membres de la CCIG bénéficient toujours de services d'accompagnement destinés à les soutenir dans le développement de leurs activités à l'étranger :

- Dans le cadre d'un partenariat conclu avec la Haute école de gestion de Genève (HEG-GE), les entreprises membres de la CCIG désireuses de diriger leurs ventes vers des marchés émergents d'Afrique, Asie et Amérique latine bénéficient d'un accompagnement gratuit réalisé par une douzaine de conseillers juniors en cours de spécialisation ainsi que d'experts seniors en commerce international. La prestation **Export+** propose aux sociétés une étude préliminaire d'exploration d'un projet d'export ou d'investissement. La prestation **Export++** offre l'accès à une plateforme digitale réunissant des prestataires de services commerciaux, juridiques, financiers et logistiques permettant aux PME de trouver des clients sur des marchés émergents attractifs mais difficiles d'accès. Ces prestations sont complétées par trois modules de formation à

distance qui peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des participants.

- Sur simple demande, les Membres de la CCIIG obtiennent un accès gratuit au portail d'outils d'analyse de marché du Centre du commerce international (ITC).

Visas et légalisations

Comme l'a démontré l'Etude économique 2021, Genève a été épargnée grâce à son commerce extérieur. Après la violente contraction qui a marqué le début de la pandémie, les exportations ont vite rebondi jusqu'au niveau d'avant la crise. Cette reprise rapide s'explique en grande partie par la structure économique du commerce extérieur, avec plusieurs secteurs qui ont été peu ou pas affectés par la crise. Le nombre de documents d'exportation émis par la CCIIG en témoigne.

Documents délivrés par la CCIIG	2020	2021	Evolution
Certificats d'origine	13 380	14 541	+8.68 %
Factures et attestations diverses	11 687	12 830	+9.78 %
CITES	8009	9804	+22.41 %
Carnets ATA	1604	2032	+26.68 %
Carnets CPD	78	57	-26.92 %
Attestations suisses	72	70	-2.78 %

Arbitrage et médiation

2021 fut une année clé pour la Swiss Chambers' Arbitration Institution (« SCAI »), devenue en juin le Swiss Arbitration Centre SA (« Swiss Arbitration Centre »). En effet, pas moins de 113 nouveaux dossiers lui ont été soumis. De plus, le nouveau Règlement suisse d'arbitrage international est entré en vigueur et, avec lui, de nombreuses nouveautés.

De SCAI au Swiss Arbitration Centre

Les chambres de commerce et d'industrie de Bâle, Berne, Genève, Tessin, Vaud, Zurich, Neuchâtel et de Suisse centrale (Chambres de commerce) ont renforcé et formalisé leur coopération avec l'Association Suisse d'Arbitrage (ASA) pour la poursuite du développement de SCAI. SCAI a ainsi été transformée en une société anonyme suisse et rebaptisée « Swiss Arbitration Centre », dont la CCIIG, qui siège au Conseil, est actionnaire.

Les conventions d'arbitrage et de médiation faisant référence à SCAI ou aux chambres de commerce et/ou leurs Règlements d'arbitrage et de médiation et/ou à d'autres entités ayant

adhéré ou soumis leurs affaires à SCAI et à son Règlement, restent valables et seront reconnues et appliquées par le Swiss Arbitration Centre, en tant que successeur de SCAI.

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement suisse d'arbitrage international

Le Règlement suisse d'arbitrage international (« Règlement suisse ») a été mis à disposition des utilisateurs des services d'arbitrage pour la première fois en 2004 par les chambres de commerce. Le Règlement suisse était basé sur le Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI) avec une administration institutionnelle mesurée et professionnelle, et il a été rédigé en collaboration avec l'ASA.

Le Règlement suisse a remplacé les règlements d'arbitrage individuels des chambres de commerce. Il a été modifié en 2012, et à nouveau en 2021, dans le but constant de fournir aux utilisateurs du monde entier un cadre efficace et fiable pour les procédures d'arbitrage.

L'événement de lancement du 22 juin 2021

Afin de présenter ces changements et d'autres nouveautés aux utilisateurs, un événement de lancement s'est tenu le 22 juin. À cette occasion, les utilisateurs ont pu notamment découvrir la plateforme Swiss Arbitration accessible sur le site www.swissarbitration.org. Internationale et indépendante, cette plateforme réunit un large éventail d'experts et de services dédiés à l'avancement de la pratique de l'arbitrage et d'autres modes alternatifs de résolution des litiges (« ADR ») en Suisse sous la direction de l'ASA. Outre l'ASA et le Swiss Arbitration Centre, la Swiss Arbitration Academy et le Swiss Arbitration Hub ont également rejoint la plateforme.

Quant à l'« Arbitration Toolbox by ASA » également disponible sur le site www.swissarbitration.org, il a pour but de fournir des conseils pratiques et d'accompagner ses utilisateurs à travers les différentes étapes de la procédure arbitrale.

L'année en chiffres

113 dossiers ont été confiés au Swiss Arbitration Centre, contre 87 en 2020. Parmi ces 113 dossiers, 107 étaient des procédures d'arbitrage et 6 étaient des procédures de médiation. Les parties impliquées provenaient des 5 continents; 81 % des cas d'arbitrage étaient internationaux et 19 % étaient nationaux.

Plus de 70 % des arbitres nommés par la Cour étaient des femmes et plus de 70 % des arbitrages étaient conduits en anglais, environ 12 % étaient conduits en français, 9 % en allemand et 5 % en italien.

Les procédures d'arbitrage initiées en 2021 couvrent un large éventail de secteurs d'activité. Les litiges liés à la vente de marchandises (30%) et ceux liés aux opérations de fusion et acquisition (14%) sont les plus nombreux.

La valeur litigieuse moyenne était de CHF 11 millions. La valeur litigieuse la plus élevée était de CHF 446 751 000.- et la plus faible de CHF 47 742.-.

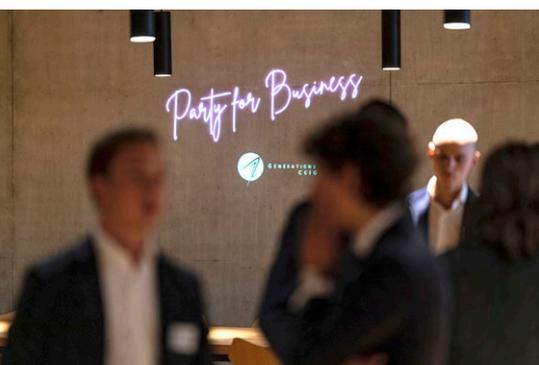
37% des affaires enregistrées connaissaient une valeur litigieuse ne dépassant pas CHF 1 million et se voyait ainsi appliquer les dispositions relatives à la procédure accélérée, qui prévoient que la sentence finale devra être rendue dans un délai maximal de 6 mois à compter de la transmission du dossier au tribunal arbitral.

32% des affaires étaient des procédures accélérées, 57% étaient des procédures dites ordinaires et 4% étaient des procédures dites d'urgence (décision d'un arbitre d'urgence relative à des mesures provisoires rendue dans un délai de 15 jours).

Autres services

En 2021, le Swiss Arbitration Centre a reçu également 6 dossiers de médiation ainsi que des demandes de nomination d'arbitre dans les affaires d'arbitrage relatif à la SIX Exchange Regulation (la principale bourse suisse) conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour d'arbitrage de SIX Group SA, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2019.

Swiss Arbitration Centre



Le Cercle de la Chambre

Né d'une volonté d'intensifier les relations directes entre dirigeants d'entreprises, le Cercle de la Chambre compte, une année après sa création, 21 membres, soit un tiers de plus que prévu. Il offre aux entrepreneurs un lieu d'échanges, de collaboration, d'apprentissage et de réseautage à haut niveau.

Après son lancement par une rencontre exclusive avec Patrick ODIER, associé gérant senior chez Lombard Odier, des intervenants comme John ANTONAKIS, professeur de comportement organisationnel à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne et rédacteur en chef de The Leadership Quarterly, s'est entretenu avec les membres du Cercle de charisme en période de Covid-19 et Alexander OSTERWALDER, créateur du Business Model Canvas et co-fondateur de Strategyzer, a démontré comment réinventer le modèle d'entreprise et gérer les risques liés à l'innovation.



Nouveaux services

Diagnostic durabilité

La CCIG s'est associée au groupe suisse Sofies, à B Lab Suisse et à Swiss Trimple Impact pour proposer à ses Membres un parcours inédit d'initiation, de formation et d'actions concrètes à entreprendre pour intégrer les objectifs de durabilité dans la démarche de leur entreprise. Fondée sur une gamme de services éprouvés par ses partenaires, l'offre répond aux besoins différenciés des entreprises, auxquelles sont proposés un accompagnement sur mesure ou une démarche de groupe.



Bilan santé PME

Spécifiquement conçue pour les PME, cette macroanalyse mesure l'ensemble des points clés de l'entreprise pour en évaluer les forces et les vulnérabilités. Qu'il s'agisse d'anticiper des changements stratégiques pour l'entreprise (transmission ou reprise), de développer de nouvelles démarches commerciales ou de changer de mode de gouvernance, ce tour d'horizon s'avère précieuse pour les entreprises.



Génération CCIG

Cette nouvelle initiative a vu le jour en automne. Génération CCIG est destinée aux jeunes entrepreneurs genevois afin de favoriser leurs rencontres d'affaires et la croissance de leurs activités. Avec cette initiative, la CCIG entend favoriser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et mettre à disposition de la relève entrepreneuriale son réseau et ses connexions étroites avec les incubateurs, les investisseurs et les accompagnateurs d'entreprises. La génération Y prend ainsi ses marques à la CCIG.



Le réseau des Ambassadeurs

Plusieurs Membres se sont mués en Ambassadeurs de la Chambre qui, en faisant connaître les prestations et événements de la CCIG à leurs relations professionnelles, génèrent ainsi de nouvelles adhésions.



La CCIG aux côtés des entreprises par tous les temps

Depuis mars 2020, la CCIG a défendu les intérêts des entreprises affectées par la pandémie et contribué, sur les plans fédéral et cantonal, à la mise en place des aides nécessaires. Elle a notamment plaidé pour un assouplissement des mesures dès que la situation sanitaire l'a permis. Les décisions des autorités ont déployé leurs effets au fil des mois et les informations à transmettre aux entreprises ont été nombreuses, des RHT aux APG, en passant par les plans de protection, le télétravail, les tests en entreprise et la vaccination. Face aux démarches et échéances administratives, certaines PME et de nombreux indépendants se sont posés des questions très concrètes.

Cellule lémanique pour la reprise

Pour y répondre, la CCIG et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), soutenues par une entreprise privée souhaitant aider ses pairs, ont ouvert, dans le cadre de la création d'une Cellule lémanique pour la reprise, un Guichet-conseil Covid durant la première moitié de l'été 2021 à Lausanne et à Genève, destiné à tous et pas seulement à leurs Membres. Nombreuses sont les entreprises ayant pu bénéficier de cette prestation qui a répondu à un réel besoin des entrepreneurs de la région. Le guichet-conseil, ouvert jusqu'à mi-juillet, a permis d'offrir un soutien personnalisé face à des questions administratives et juridiques toujours plus kafkaïennes. À Genève, les conseils ont pu être prodigués par deux études d'avocats de la place, épaulées par une stagiaire de la CCIG.

Service d'aide à la digitalisation

Depuis le mois d'octobre, la CCIG et la CVCI proposent, en partenariat avec des prestataires, une offre de service dans le domaine de la numérisation. La crise a mis en exergue la rapidité de la transformation numérique et a entraîné de profondes évolutions. Cette transformation semble être, aujourd'hui, pour certains secteurs, une condition sine qua non pour sortir de la crise. Les outils numériques émergent dans le monde professionnel et obligent les entreprises à les intégrer dans leurs processus internes et dans leurs pratiques managériales. Les entreprises, souvent les plus petites, se sentent parfois dépassées. Pourtant, pour rester compétitives, elles doivent faire face à cette révolution numérique. Il s'agit donc, pour elles, d'agir plutôt que de subir cette transformation. La CCIG ainsi que la CVCI se sont donc engagées par le biais de cette Cellule lémanique pour la reprise à leur apporter un soutien leur permettant surmonter cette crise sans précédent. Ce service se poursuit également sur l'année 2022.



Une campagne pour promouvoir la vaccination

Pour promouvoir la vaccination contre le Covid, la CCIG a lancé une campagne intitulée #Vacc1 Pour un nouveau souffle ! Celle-ci soulignait la nécessité d'agir ensemble pour sortir le plus rapidement de la crise sanitaire et économique liée au Covid.

Evénements

Fidèle à sa mission de promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relation d'affaires en organisant un grand nombre d'événements qui sont autant d'occasion de créer des synergies prometteuses.



Les événements en quelques chiffres

Evénement	Nombre de participants
5 « 7h30 » et « 17h30 de la Chambre »	219
156 ^e Assemblée générale	178
19 ^e Evénement économique	162
Grands Prix de l'économie	359
1 afterwork	73
4 Rencontres du Management durable (dont les 10 ans des RMD)	275
8 Accueils des nouveaux Membres	88
14 formations	160
24 webinaires	2089
4 Speed-dating 2.0	69

En raison de la crise sanitaire, l'**Assemblée générale** a à nouveau été réalisée dans un format digital. La cérémonie des Grands Prix de l'économie s'est, elle, tenue au Bâtiment des Forces Motrices. Le Prix de l'économie genevoise a été remis à OM Pharma, leader dans la prévention des maladies respiratoires et des infections des voies urinaires récurrentes, et celui de l'innovation à la start-up Plair, qui a créé une méthode de détection des particules biologiques dans l'air. Attribué pour la première fois, un Prix de l'égalité a récompensé une entreprise ayant mis en œuvre ce principe en son sein; il a été décerné à la société de services Loyco.

Quant au **19^e Evénement économique**, il a eu lieu au Four Seasons Hôtel des Bergues Genève, à l'occasion de la publication des résultats de l'Etude économique 2021 intitulée « Genève est-elle prête pour la prochaine crise ? ».

Un événement à la Haute Ecole de Gestion de Genève (HEG-Genève) a permis de célébrer les **dix ans des Rencontres du Management**

durable (RMD). Celles-ci, qui ont pour but de promouvoir le management durable et de favoriser l'échange d'expériences concrètes entre entreprises, sont organisées en partenariat avec l'Etat de Genève et la HEG-Genève.

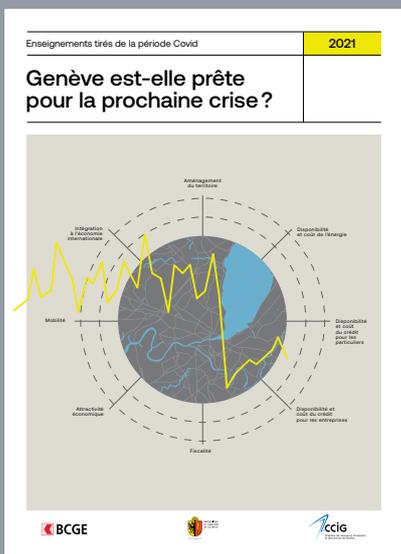
Enfin, dans le courant de l'année, la CCIG a également organisé une soixantaine d'événements divers (voir tableau ci-dessus), deux visites d'entreprise de Partenaires ainsi qu'un déjeuner pour les Partenaires.

Les **formations** ont principalement traité de la durabilité en entreprise, de l'export, du réseautage productif, de la réalisation de vidéos et de comment améliorer son langage non verbal ou mieux se faire comprendre de son interlocuteur.

Quant aux **webinaires**, ils ont notamment porté sur la Politique RH, les trucs et astuces en période de crise Covid, la digitalisation de son entreprise, l'impact de l'IA sur le quotidien, la cybersécurité, la finance durable et l'impact carbone des entreprises ainsi que le commerce international.

Publications et médias

Informer et documenter ses Membres fait partie des missions de la CCIG. Elle s'est dotée, pour ce faire, de multiples canaux, tant imprimés qu'électroniques. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique, qui se caractérisent toujours par une approche globale, plutôt que sectorielle, de l'économie genevoise. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec les médias



Les publications en chiffres

CCIGinfo	– 12 numéros tirés à 3800 exemplaires
eCCIG	– 46 newsletters hebdomadaires – 6 710 abonnés au 31 décembre
Site de la CCIG	– 118 170 visites
Newsletter du Commerce international	– 5 newsletters mensuelles
Page Facebook	– 6 170 abonnés au 31 décembre – 289 878 personnes atteintes – 13 624 interactions
Compte LinkedIn	– 7 960 abonnés – 483 021 impressions – 8 483 interactions
Compte Instagram	– 1216 abonnés au 31 décembre
Compte Twitter	– 154 abonnés au 31 décembre
Médias	– 363 articles citant la CCIG, interviews à la radio et TV de membres de la Direction
Léman Bleu	– 11 émissions de 11 minutes « Le Monde de demain »
Radio Lac	– 44 émissions de 60 minutes « Parlons économie »
Chaîne YouTube	– 140 vidéos réalisées – 11 400 vues – 509 abonnés

Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux a bien évolué en un an : 2.3% de plus pour Facebook, 30% de plus pour LinkedIn et 39% de plus pour Instagram.

La **14^e Etude économique, « Genève est-elle prête pour la prochaine crise? »**, publiée par la CCIG et la Banque Cantonale de Genève, en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique, a eu pour objectif d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie genevoise et de formuler des éléments de réflexion permettant d'en tirer des enseignements.

Malgré la situation sanitaire, la CCIG a conduit deux **Enquêtes conjoncturelles**, l'une au printemps et l'autre en automne. La seconde a montré que les entreprises avaient repris des couleurs en 2021 mais que la situation restait délicate, notamment dans l'industrie qui a souffert, plus que d'autres secteurs, des difficultés d'approvisionnement.

Engagements dans la vie de la cité



La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif des partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

Enseignements et formation

Office d'orientation et de formation professionnelle

Le prix de la CCIG a été attribué [Johanna MPUTU-NSA](#), pour son diplôme d'Employée de commerce AFP.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelor obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute école de gestion a été attribué à [Bastien CHEVALLAY](#).

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable proposé par la Haute école de gestion de Genève (HEG-Genève) de la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale. Elle décerne en outre chaque année un prix, dont la lauréate 2021 est [Céline CHANAL](#).

Certificat « Rédiger en français professionnel »

Ce certificat – créé par la CCIG en 1953 – vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé par la CCIG et organisé par l'Ifage, cet examen répond à un réel besoin. 22 candidats se sont présentés à la session 2021.

Maison de l'économie

La Maison de l'économie, en véritable écosystème, accueille en ses murs de nombreuses organisations. En 2021, Cursus Formation et EO (Entrepreneurs Organization) Suisse romande sont venus rejoindre le Forum Genevois de la sécurité, l'International Chamber of Commerce, Swiss Chinese Chamber of Commerce, la Chambre Suisse de Médiation Commerciale – section romande, l'Alliance des Chambres de commerce suisses, le Swiss Arbitration Centre et la Swiss Arbitration Association.

Partenariats

Marche de l'espoir des Entreprises

Du 17 octobre au 20 novembre, la CCIG a participé à la première édition de la Marche de l'espoir des Entreprises. Organisé par Terre des Hommes Suisse, le projet a bénéficié du soutien financier de la Fondation Lombard Odier et du partenariat de la CCIG. Dans le contexte de la pandémie, des millions d'enfants ont été privés d'accès à l'éducation et exposés à des risques accrus d'exploitation.

Cette Marche poursuivait trois objectifs: promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises en réalisant une action en faveur de l'enfance, encourager la bonne santé physique et mentale des équipes et renforcer la cohésion interne et l'esprit collectif, et s'inscrivait dans la contribution de la CCIG aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations-Unies, conformément à sa Charte durabilité. Elle a été l'occasion également de sensibiliser les collaborateurs, les Membres

L'objectif de 10 kilomètres par collaborateur de la CCIG a été largement dépassé.

de la CCIG et le grand public aux actions entreprises par la Chambre en matière de durabilité. Au total, l'objectif de 10 kilomètres par collaborateur (soit 300 kilomètres) a été largement dépassé puisque 1589 kilomètres ont été parcourus.

CyberPeace Institute

Basé à Genève, le CyberPeace Institute est une organisation non gouvernementale (ONG) dont la mission est de réduire les méfaits des cyberattaques sur les populations, de soutenir les victimes les plus vulnérables et de promouvoir un comportement responsable, ainsi que la paix et la stabilité dans le cyberspace. Pour ce faire, un réseau mondial de volontaires en cybersécurité a été mis sur pied, les CyberPeace Builders.



Autres partenariats

La CCIG a signé un accord de collaboration avec le CyberPeace Institute, attestant ainsi la convergence d'intention des deux organismes. Enfin, comme les années précédentes, la CCIG a soutenu et participé au festival d'innovation ouverte **Open Geneva** ainsi qu'à la **Semaine mondiale de l'entrepreneuriat**.



Marche de l'espoir **DES ENTREPRISES**

17 octobre – 20 novembre 2021

**Un défi lancé
aux entreprises,
en faveur des droits
de l'enfant!**



Représentations de la CCIG

(au 31 décembre)

Aménagement du territoire

Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT): Alexandra Rys

Fondation Avenir Bâtiment:
Alexandra Rys

Fondation privée pour des logements à loyers modérés (FPLM):
José Gonzalez (délégué CCIG)

Groupe de suivi de l'accord sur le logement: Alexandra Rys

Groupe de suivi du secteur PAV:
Alexandra Rys

**Arbitrage et Médiation
Swiss Arbitration Center
(Conseil d'administration)**:
Vincent Subilia

Commerce

Plateforme du commerce:
Nathalie Hardyn

**Commerce international et Genève internationale
Centre d'accueil Genève internationale (CAGI)** (comité):
Vincent Subilia

Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie (comité):
Vincent Subilia

Chambre de commerce Suisse-Chine
(vice-présidence): Vincent Subilia

Club diplomatique (Fondation pour Genève) (Comité): Vincent Subilia

Conseil du Léman (Commission économie et tourisme): Vincent Subilia

Joint Chambers of Commerce (JCC)
(Comité): Vincent Subilia

**ICC World Chambers Federation
General Council**: Vincent Subilia

International Chamber of Commerce (ICC) Suisse (Board): Vincent Subilia

Union lémanique des Chambres de commerce (ULCC): Vincent Subilia

Switzerland Global Enterprise:
(Réseau intérieur): Béatrice Ojeda

Emploi

Commission tripartite pour l'économie: Marguerite Bouillet

Fondation Force Nouvelle:
Nathalie Hardyn

Energie

Commission consultative pour les questions énergétiques:
Nathalie Hardyn

Environnement

Conseil du développement durable: Marguerite Bouillet

Commission consultative des Cheneviers: Christophe Lips
(délégué CCIG)

Fiscalité

Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (Commission taxe professionnelle):
Patrick Bartolo

Infrastructures

Association en faveur de l'aéroport de Genève (AGC) (comité):
Nathalie Hardyn

Conseil du Léman (Commission mobilité):
Nathalie Hardyn

Conseil des déplacements (CODEP):
Nathalie Hardyn (GTE)

Conseil du transport privé professionnel de marchandises:
Eveline Brechtbühl (déléguée CCIG)

Groupe transports et économie (GTE) (Bureau): Nathalie Hardyn

Groupe transports et économie (GTE) (Comité): Nathalie Hardyn,
Erik Simonin

OUESTRAIL: Erik Simonin

Promotion économique

Conseil stratégique de la promotion économique: Vincent Subilia

Groupe de coordination des activités de promotion de Genève:
Vincent Subilia

Transfrontalier

Forum d'agglomération:
Nathalie HARDYN (présidence du collège Economie), Erik SIMONIN

Divers

Commission consultative du tourisme: Vincent Subilia

Conseil de la statistique cantonale: Alexandra Rys

GENILEM (Comité de sélection):
Alexandra Rys

GENILEM (Conseil): Vincent Subilia

Groupe des entreprises multinationales (GEM)
(Membre invité): Vincent SUBILIA

OPI (Conseil de fondation):
Alexandra Rys, Vincent Subilia

UAPG (Commission technique, membre observateur): Nathalie Hardyn

Union industrielle genevoise (UIG):
Alexandra Rys

Gouvernance et organisation



Composition des différents organes (au 31 décembre)

Présidence

Gilles RUFENACHT, directeur général, Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes

Vice-présidence

Laurence DE LA SERNA, administratrice déléguée, Jean Gallay SA

Comité

Claude BAGNOUD, directeur, responsable Collectivités publiques et personal finance, Banque Cantonale de Genève

Anne-Claire BISCH, directrice générale, Ports Francs et Entrepôts de Genève

Olivier DUNANT, avocat associé, Eversheds Sutherland SA (trésorier de la CCIG)

Isabelle HARSCH, CEO, Henri Harsch HH SA

Fred HERREN, indépendant

Marc VAN HOVE, administrateur délégué, Atar Roto Presse SA

Conseil économique

Agriculture, secteur primaire

Xavier PATRY, directeur général, Union Maraîchère de Genève

Assurances

Pierrick LEPRINCE, CEO et administrateur, Swiss Risk & Care

Banques, finance, fintech

Christèle HISS HOLLIGER, Equity Partner, Head of Human Resources (Pictet Wealth Management), Banque Pictet & Cie SA

Carole NACHBAUER, responsable Clientèle PME Genève, Credit Suisse (Suisse) SA

Chimie, pharma, fragrances

François ROHRBACH, General Manager Switzerland, Senior VP Human Resources, Firmenich SA (aussi [Multinationales](#))

Commerce de détail

Sébastien AESCHBACH, directeur, Aeschbach SA

Communication, numérique, médias

Alexandre DE RAEMY, directeur général, Media One Group

Fabrice LÉGER, directeur général, Idéative Sàrl

Construction

Pierre-Alain L'HÔTE, administrateur délégué, PRELCO SA

Fiduciaires

Valérie PICTET BENOIT, directrice, FIDEPAR SA

Formation (écoles privées, éducation)

Pia EFFRONT, directrice générale adjointe, membre du conseil d'administration, Ecole Moser SA

Grande distribution

Ron AUFSEESSER, directeur, service juridique, Maus Frères SA

Philippe ECHENARD, directeur général, Société coopérative Migros Genève

Horlogerie, bijouterie

Philippe BENTELE, directeur adjoint, Rolex SA

Immobilier

Marie BARBIER-MUELLER, responsable Stratégie, Société Privée de Gérance SA

Fabrice EGGLEY, directeur Communication et relations extérieures, m3 Groupe (aussi [Hôtellerie, restauration et événementiel](#))

Industrie

Livio ELIA, directeur général, Eskenazi SA

Innovation

Antonio GAMBARELLA, directeur, Fongit

Multinationales

Olivier STRAUB, Group Government Affairs Officer, MSC Group

Négoce, trading

Nicolas TAMARI, CEO, Sucafina SA

Services de conseil aux entreprises

Christophe BARMAN, fondateur, Loyco

Services à la personne (cliniques privées, santé)

Raymond LORETAN, ancien ambassadeur de Suisse et président de Swiss Medical Network

Tourisme (hôtellerie, restauration, agence de voyage)

Olivier EMCH, directeur général et administrateur, Executive Travel SA

Samuel KOENIG, directeur, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport

Transitaires

Eveline BRECHTBUEHL, CEO et administratrice, Somatra SA

Direction

Vincent SUBILIA, directeur général

Patrick BAROLO, directeur Finance et administration

Nathalie HARDYN, directrice Politique

Alexandra RYS, directrice Communication

Contrôleur aux comptes

Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

Membres d'honneur

Pierre PONCET, ancien président (2013-2017)

Jacques JEANNERAT, ancien directeur général (2004-2017)

Jean-Bernard RONDEAU, ancien président (2012-2013)

François NAEF, ancien président (2008-2012)

Michel BALESTRA, ancien président (2002-2008)

Patrick COÏDAN, ancien directeur (1994-2004)

Gilbert COUTAU, ancien président (1996-2002)

Ivan PICTET, ancien président (1991-1996)

Jean-Jacques SCHMID, ancien directeur (1979-1994)

André REYMOND, ancien président (1985-1991)

Commissions CCIG

Commission énergie et environnement

Cette commission s'est réunie dans le cadre de la mise en application du Plan directeur des énergies (PDE). Elle a par ailleurs créé un groupe de travail afin de réfléchir à la proposition de projets de portée plus pratique en lien avec la thématique des déchets et ce, à tout niveau, que ce soit dans les processus de production de produit au traitement même de ces produits en fin de cycle.

Ses membres sont Jean-Daniel PLANCHEREL, Rolex SA, Président de la Commission, Valérie BERNARD, Ecoservices SA, Adrien BESSON, Perreten & Milleret SA, Jonathan BLOCKLEY, Ecosys SA, Anthony BOUET, Firmenich SA, Olivier BRÜGGIMANN, ecoLive management environnemental et développement durable, Vincent COLLIGNON, Services Industriels de Genève, Yannic FORNEY, FER Genève, Marc FRIES, UBS AG, Nicolas GASPOZ, SWISSELECTRICITY.COM SA, Bertrand GIROD, Serbeco SA, Jérôme GOTTA, OM PHARMA, Bertrand GUYARD, Helvetia Environnement, Grégory HOUILLON, BG Ingénieurs Conseils SA, Christophe LIPS, ABBE SA, Jérôme MOREL, Migros Genève, Céline ORLANDINI, BCGE, Nicolas RUFENER, Fédération genevoise des métiers du bâtiment,

Ashwani SINGH, Apex Consulting Services, Denis TEUSCHER, Givaudan et Thomas URIOT, Sapro SA.

Commission fiscale

La Commission fiscale a traité du projet de réévaluation du parc immobilier genevois ainsi que de la valorisation des titres non cotés.

Elle était constituée de Jean-Frédéric MARAIA, Schellenberg Wittmer, actuel président de la Commission; Nicole FRAGNIERE, Meyer Gillioz Dorsaz & Associés; André TINGUELY, BfB Audit; Denis BERDOZ, Baker McKenzie; Philippe LINIGER, Groupe Pictet; Yves COGNE, Groupe Mirabaud, et Thierry STEININGER, Maus Frères.

Groupes de réflexion

Selon les Statuts adoptés en 2020, le Conseil économique crée en son sein des groupes de réflexion, selon les questions d'actualité et selon les compétences de ses membres.

Groupe de réflexion Commerce

Ce groupe a été mis sur pied dans le but d'apporter un soutien au secteur à travers des mesures fortes et complémentaires aux projets déjà en cours à Genève.

Ses membres sont Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Louise BARRADI, Fleuriot, Silvère BERNEY; Sophie DUBUIS, Fondation Genève Tourisme; Adrien GENIER, Fondation Genève Tourisme; Aurélie NICOD, Brunshwig & Cie SA; Selim ARCAN, Manor AG; Olivier EMCH, Executive travel; Cédric STASSI, FNAC Suisse, ainsi que Nathalie HARDYN et Morgan Tinguely, CCIG.

Groupe de réflexion Durabilité

Une équipe opérationnelle a été mise en place afin d'établir un suivi des actions relatives à la Charte durabilité. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises en vue de discuter de projets qui seront présentés en 2022, ainsi que d'évaluer les premiers résultats du diagnostic durabilité.

Ce groupe est constitué de Christophe BARMAN, Loyco; Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Marie BARBIER-MUELLER, Société Privée de Gérance; Pia EFFRONT, Ecole Moser SA; Livio ELIA, Eskenazi SA; Samuel KOENIG, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport; Fabrice LÉGER, Idéative Sàrl; Marguerite BOUILLET, Sonia CARVAS, Nathalie HARDYN et Morgan TINGUELY, CCIG.

Finances

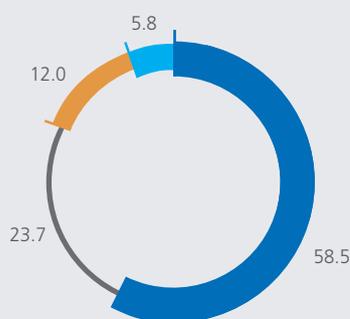
Le compte d'exploitation 2021 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 5 518 932, en hausse de 8,5% par rapport à 2020 (CHF 5 087 692); elles n'ont toutefois pas retrouvé le niveau pré-pandémique de 2019 (CHF 6 137 141). Plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, CITES, certificats d'origine et autres légalisations. Les cotisations des Membres, quant à elles, demeurent la deuxième source de recettes.

L'exercice se clôture, après amortissements et dissolution de provisions, sur un résultat négatif de CHF -70 776.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 5 789 905, en hausse de 3% par rapport à l'exercice précédent (CHF 5 601 966).

2021

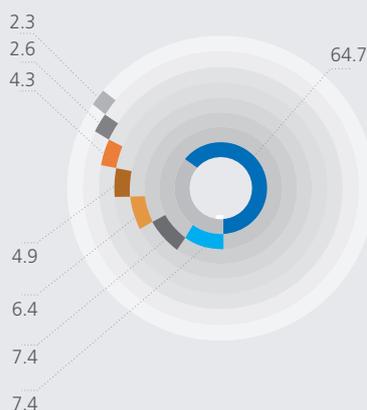
CHF 5 518 932
de recettes



Recettes 2021 (en %)

- Emoluments
- Cotisations
- Recettes publicitaires et partenariats
- Autres recettes

Total des recettes : CHF 5 518 932



Dépenses 2021 (en %)

- Frais de personnel et honoraires prestataires externes
- Conférences, événements et déplacements
- Entretien immeuble, frais locaux, matériel et informatique
- Communication
- Frais de gestion, intérêts et frais bancaires
- Actions conditions cadre
- Cotisations, dons et prix
- Délégations étrangères

Total des dépenses CHF 5 789 905

27

entreprises
partenaires
en 2021

Evolution des émoluments (carnets ATA, CITES et certificats d'origine) (en CHF)



Partenariats

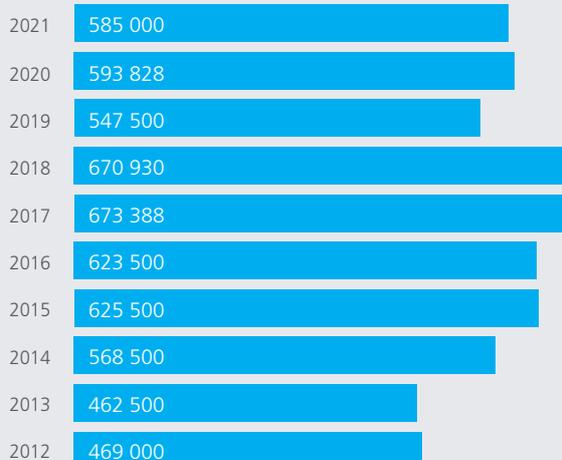
Depuis 2003, la CCIG propose à certains de ses Membres de conclure avec elle un partenariat privilégié. Grâce à cette association, ces derniers augmentent leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que sur ses nombreux événements, notamment l'Événement économique, la cérémonie de remise des Prix de l'économie genevoise, ainsi que l'Assemblée générale.

Les partenaires de la CCIG profitent d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur at-

tachement à la vision de Genève défendue par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable.

Le nombre de partenaires a progressé de manière constante depuis 2008. Cette activité représente aujourd'hui plus de 10% des recettes de la CCIG. La diversification de ses sources de revenus permet à cette dernière d'accroître le nombre de ses actions, notamment dans la défense des conditions cadre, ainsi que d'assurer la poursuite de ses activités en faveur de sa communauté d'entreprises membres. En 2021, ce sont 27 entreprises qui ont décidé d'allier leur marque à la réputation de la CCIG (voir p. 29). La CCIG les en remercie vivement !

Partenariats (en CHF)



Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)



Au cœur des axes stratégiques de la CCIG se trouvent l'innovation mais aussi le développement durable. Par souci de porter un message d'exemplarité, la Chambre s'est dotée d'une Charte Durabilité mais elle a également engagé d'autres démarches.

Elaborée par la Commission développement durable émanant de son Conseil économique, cette Charte Durabilité engage la CCIG dans une stratégie de durabilité basée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Par cette charte, la CCIG entend définir son ambition et sa ligne de conduite et déterminer à la fois des engagements à long terme et des actions concrètes qui seront mises en œuvre. Les travaux du groupe de réflexion ont conduit la CCIG à adapter la vision stratégique et les missions qui sont les siennes dans le sens d'une place économique genevoise durable et tournée vers l'avenir. Des leviers d'action prioritaires ont été définis, plus particulièrement en lien avec certains des ODD. C'est donc un véritable plan d'action qui a été défini pour une Chambre de commerce durable.

Outre l'adoption de sa Charte Durabilité, qui sera suivie de la mise en place d'un plan d'action, et la création d'un service d'accompagnement aux entreprises vers la durabilité, la CCIG a entamé une **démarche RSE**, alignée sur la norme internationale d'application volontaire, ISO 26000:2010, intitulée « Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale ». Cette démarche vise la prise en compte et l'intégration volontaire par la CCIG de préoccupations sociales, environnementales et éthiques liées à son activité et à ses relations (collaborateurs, fournisseurs, clients, société en général, Membres, etc.). A cette fin, et pour garantir l'objectivité et la rigueur méthodologique de la démarche, elle s'est fait

accompagner par un bureau d'étude expert sur les questions de RSE.

Le point de départ de cette démarche a été la réalisation d'un diagnostic RSE, qui a permis d'identifier les parties prenantes clé, ainsi qu'un travail d'analyse de matérialité et d'identification des domaines d'actions prioritaires. Sur cette base, des documents stratégiques structurants ont commencé à être définis. D'autres éléments sur lesquels la CCIG était bien avancée, ont été complétés par des outils de suivi et de gestion plus aboutis. Le diagnostic RSE sera soumis en 2022 à un audit et sera suivi d'un audit de certification.

La CCIG a adhéré à l'initiative **2050Today**. Celle-ci a réalisé un bilan carbone de la CCIG sur l'année 2020, qui a démontré que son empreinte est dans la norme pour les organisations internationales (80 tonnes de CO₂). La CCIG a été la première institution privée à rejoindre ce projet, qui réunit une communauté d'institutions de la Genève internationale déterminées à assurer une réduction rapide, continue et mesurable de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Aussi engagée dans le **programme éco21** d'efficacité énergétique, la CCIG a amorcé l'optimisation de l'éclairage dans son bâtiment.

Enfin, la CCIG participe à **La Fabrique Circulaire**, un programme novateur – conçu par Sofies et réalisable grâce au Fonds pionnier Migros – qui vise à rendre accessibles aux PME les principes de l'économie circulaire. Ce programme vise à concevoir des solutions sur mesure, pour des bénéfices allant de la réduction des coûts au développement de nouveaux marchés, en passant par l'innovation et l'amélioration de l'impact environnemental.

PLATINE

SKYNIIGHT

OR



ARGENT



BRONZE





www.ccig.ch



CCI.Geneve



chambre-de-commerce-de-gen-ve



CCIGeneva



cci_geneve



CCIG1865

Depuis 1865

Assurer une économie forte
Promouvoir les entreprises membres

